



Vente d'un terrain refus d'accord

Par **nanath**, le **15/05/2017** à **22:21**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir un petit renseignement au sujet d'une vente d'un terrain, je m'explique :
Mon père est décédé en 2000, ma mère vie dans leur maison qui a un très grand terrain,
nous sommes 3 frères et sœurs d'un second mariage. Mon père a eu 6 autres enfants de son
premier mariage. A l'heure actuelle ma mère souhaite vendre une partie de son terrain.
Malheureusement 1 de ses enfants de son premier mariage est décédé, il avait 7 enfants,
mais 1 de ses enfants c'est a dire un petits fils de mon père s'oppose a signer l'autorisation de
vente sachant que mes demis frères et sœurs, et nous même avons donnés notre accord.
Donc ma question est la suivante, la vente sera t elle bloquée? Quels sont les recours pour
ma mère? Sachant quelle n'arrive plus a entretenir autant de terrain a elle toute seule (30
ares en tout)

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

merci